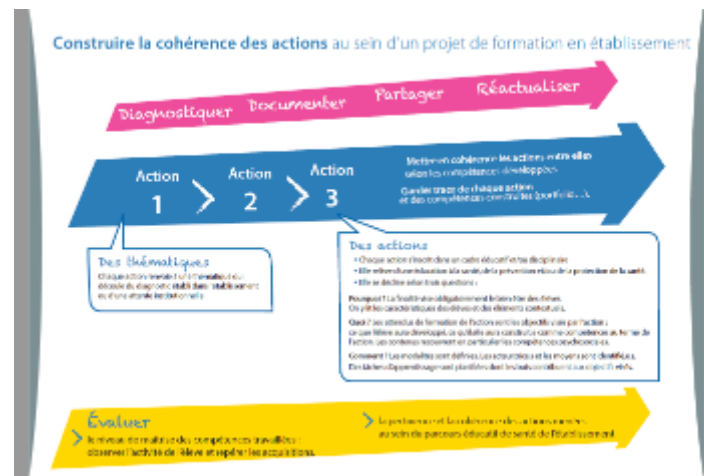


Parcours éducatif de Santé - Construire sa cohérence

Favoriser le bien être des élèves et leur accompagnement vers l'autonomie est un objectif louable et demande un engagement des équipes d'établissement. Comment construire ce parcours éducatif de santé ? Comment assurer la cohérence entre les diverses actions mises en œuvre dans un établissement scolaire ? ...



Construire la cohérence et la pertinence

Ce document propose une démarche de construction de la cohérence et de la pertinence d'un parcours éducatif de santé dans un établissement. Quatre temps y sont décrits



Les repères

-* Diagnostiquer

Mener une phase active de recherche et d'échanges avec les différents personnels doit permettre de recenser et de mettre en avant les actions déjà présentes au sein de l'établissement. Il est possible de les caractériser en identifiant les compétences psychosociales (compétences sociales, émotionnelles et cognitives) qu'elles permettent de développer, les thématiques auxquelles elles se réfèrent (éducation à la sexualité, éducation au respect de soi, prévention des addictions, lutte contre la sédentarité...) et leurs lieux d'expression (séances spécifiques, activités intégrées ou décrochées des enseignements, micro-interventions quotidiennes ou dans les actions visant à améliorer le cadre de vie). Il s'agit alors de les questionner puis de les sélectionner quant à leur priorité au regard d'un diagnostic de santé inscrit dans le projet d'établissement.

-* Documenter

Le diagnostic fait, il s'agit de questionner en profondeur chaque action selon trois questions : Pourquoi ? Quoi ? Comment ? Ce questionnement permet d'enrichir les actions et de les inscrire dans un parcours éducatif sur la durée de la scolarité : un cycle par exemple. La programmation du parcours éducatif de santé sur la période de la durée du projet d'école ou d'établissement peut ainsi être établie. Une fiche vient formaliser chacune des actions qui peuvent évoluer d'une année à l'autre.



Documenter

Lien vers « Concevoir une action à la santé »

[Une action d'éducation à la santé - « Bien manger, bien bouger »](#)

-* Partager

Indispensable pour mobiliser les acteurs ! Il faut partager l'information au sein de l'école ou de l'établissement, en interdégré et entre les établissements. Ce partage d'information s'inscrit dans une stratégie de projet visant la cohérence et l'efficacité des actions. Le CESC d'établissement ou interdégré est le cadre d'élaboration de la stratégie en vue du partage des actions au service de laquelle elles sont. En début d'année, est fixée la feuille de route, toujours en lien avec le projet d'établissement et le programme du parcours éducatif de santé. Cette feuille de route recensant les actions mises en oeuvre dans des dispositifs ou les enseignements au cours de l'année à venir est partagée avec toute la communauté éducative.



Partager

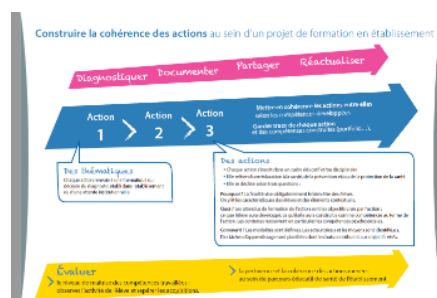
-* Réactualiser

En fin d'année scolaire, il s'agit d'évaluer l'appropriation par les élèves des compétences travaillées. Il s'agit, aussi, d'évaluer la pertinence et la cohérence des actions menées au sein du Parcours Éducatif de Santé de l'établissement. Une réflexion peut alors s'engager visant à ajuster et/ou redynamiser ce parcours pour l'année suivante.



Réactualiser

Conclusion : Afin de construire la cohérence et la pertinence d'un Parcours éducatif de Santé dans un établissement, en lien avec le conseil pédagogique, une équipe-projet - le CESC ou un groupe santé du CESC - doit être constituée.



Construire la cohérence et la pertinence